



Titre Professionnel

Electricien d'Équipement du bâtiment



Durée :

798 heures

**Le titre professionnel
Electricien d'Équipement du
Bâtiment niveau 3 (code NSF :
255S) se compose de deux
activités types, chaque activité
type comportant les
compétences nécessaires à sa
réalisation. A chaque activité
type correspond un certificat
de compétences
professionnelles**

Titre Professionnel

**Electricien d'Équipement du
Bâtiment**

Durée:

798 heures

**Groupe de 15 stagiaires
maximum**

A.I.F.E

*Boulevard Bérégovoy
Rue des Acacias
62640 Montigny en Gohelle
Téléphone : 03.21.76.23.07
Fax : 03.21.76.32.35
Mail : info@aife.fr*



Formation accessible aux
personnes en situation de
handicap

L'Electricien d'Équipement du Bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité des équipements électriques dans l'emploi et aux exigences toujours plus fortes des clients, l'électricien d'équipement effectue des travaux d'installation variés et diversifiés.

CCP 1 – REALISER L'INSTALLATION ELECTRIQUE DES RESEAUX D'ENERGIE ET DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
- Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.
- Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

CCP 2 - INSTALLER DES RESEAUX DE COMMUNICATION, LES EQUIPEMENTS COURANTS FAIBLES ET SOLUTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE DANS LES BATIMENTS

- Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Prérequis

Pas de contre indication médicale à la pratique du métier (certificat médical). Première expérience professionnelle souhaitée dans le secteur de l'électricité du bâtiment. Avoir un projet professionnel réaliste et réalisable. Maîtrise des savoirs de base (expression écrite et orale ; opérations courantes).

Modalités d'évaluation

Jury composé de professionnels : évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation, entretien final

INDICATEURS 2023		
Taux de satisfaction	Taux d'obtention d'une qualification	Taux de sorties positives
100 %	67 %	50 %